

## 4 - Agenda

### 7 Mai | Second tour des élections présidentielles

Le bureau de vote sera de nouveau ouvert de 8h à 19h pour le second tour de la Présidentielle, le dimanche 7 Mai. Conformément au Code électoral, il est demandé aux votants de fournir une pièce justifiant leur identité. Les électeurs des communes de -1000 habitants comme la nôtre ont la possibilité de présenter leur carte électorale accompagnée de leur pièce d'identité mais peuvent aussi ne présenter que l'un ou l'autre de ces documents.

### 11 et 18 Juin | Élections législatives

Les citoyens pourront élire leurs députés cinq semaines après le choix de leur président. Pour rappel, les législatives, qui ont lieu tous les 5 ans, visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Le rôle de cette institution est de discuter et de voter les lois.

*Ouverture du bureau de vote de Saint-Germier : 8h à 19h sans interruption.*

### 17 Juin | Concours de pêche

L'association Au Plaisir de l'Eau organise ses concours de pêche samedi 17 Juin dès 7h30. La compétition individuelle est ouverte de 9h à 11h et celle par équipe de 14h à 16h. Chaque session se termine par une remise des prix.

*Tarifs : 5 euros pour les enfants jusqu'à 12 ans, 8 euros pour les adultes.*

### Avant le 1er Juin | Réservez pour le Puy du Fou

Le comité des fêtes organise un voyage au célèbre parc du Puy du Fou le dimanche 10 Septembre. Le prix est de 38 euros par personne et comprend le voyage en car ainsi que l'entrée. Le déjeuner est libre.

*Inscription avant le 1er Juin auprès d'Évelyne DAVID - 05.49.69.04.16.*

### Avant le 8 Juillet | Réservez votre place pour le Méchoui du 14 Juillet

Le comité des fêtes organise son méchoui annuel suivi d'un bal populaire gratuit à partir de 17h, et avec la participation des cors de chasse du Rallye Pigerat. Le menu est à 16 euros pour les adultes (boisson non-comprise) et 8 euros pour les enfants.

*Inscription avant le 8 Juillet auprès d'Évelyne DAVID - 05.49.69.04.16.*

### 14 Juillet | La fête intercommunale se poursuit

Pour la 2ème année, les communes de Fomperron, Chantecorps, Coutières, Ménigoute et Saint-Germier s'unissent pour les festivités du 14 Juillet. Le public est attendu sur le site de Bois Pouvreau où se tiendront des jeux et des animations l'après-midi. Un apéritif sera offert par les cinq communes vers 19h et sera suivi d'un pique-nique sorti du sac. La soirée se poursuivra par le traditionnel feu d'artifices tiré à la tombée de la nuit sur l'étang (effets garantis !) et par le bal populaire.

### Salle des fêtes | Nouvelles prestations

Un service de location de vaisselle avec lave-vaisselle sera bientôt disponible avec la location de la salle des fêtes. Les personnes intéressées et ayant déjà réservé pour les prochains mois sont invitées à se rapprocher du secrétariat de mairie pour de plus amples détails.

Saint Germier 79 Infos  
Mairie - 3 rue de la Mairie - 79340  
+33 (0)5 49 69 01 82 - saintgermier.mairie@orange.fr

[www.saintgermier79.com](http://www.saintgermier79.com)

Comité de rédaction : directeur de la publication : JFrançois Lhermitte. Commission Communication Mairie de Saint Germier. Bulletin réalisé et imprimé par nos soins en 115 ex.

AVRIL 2017, Édition #13



PUYDUFOU.



Ouverture :  
Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h  
Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h  
ou sur rendez-vous

# SAINT GERMIER 79 Infos

[www.saintgermier79.com](http://www.saintgermier79.com)



## "Des chantiers entre vent, eau et paysage"



Si notre village se transforme petit à petit tous les jours, l'année 2017 sera sûrement un moment important, marquée par trois événements majeurs :

- durant l'été 2017, les cinq éoliennes de la plaine Boucard seront dressées,
- à l'automne débuteront les travaux pour l'assainissement collectif du bourg, travaux qui étaient promis depuis 2002,
- enfin, l'aménagement du parc de l'étang entrera dans son avant-dernière phase. Il s'agit d'une première étape paysagère avec plantations, aménagement des ruisseaux et réfection des berges de l'île.

Tout ceci contribue à répondre aux différents objectifs qui nous unissent :

### Dans ce numéro :

#### 2 – Vote du budget 2017.

*L'investissement reste ambitieux et les dépenses maîtrisées.*

#### 3 – Assainissement collectif.

*Après 15 ans d'attente, les habitants du bourg vont enfin être raccordés à une roselière.*

#### 4 – Sorties et manifestations.

*Les associations locales s'activent pour animer le village et rassembler les Germariens.*

AVRIL 2017,  
Édition #13

*"Il faut mettre de l'argent de côté pour en avoir devant soi".*

Tristan BERNARD  
Romancier et  
auteur dramatique  
français.



## Vote du budget 2017

*Le budget qui a été voté le 14 Avril dernier permet de lancer plusieurs projets d'investissement tout en réduisant ou en maintenant les dépenses publiques. L'exercice est possible grâce à une certaine vigilance et à l'obtention de subventions. Explications.*

Voici ce que l'on peut retenir du budget 2017 :

- tout d'abord, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec le souci de les réduire à toutes occasions (assurance, personnel, télécommunication, etc),
- l'effort d'entretien du patrimoine communal, des 23 Kms de routes et des 20 Kms de chemins ruraux est prolongé,
- le désendettement continue puisque la dette a baissé d'un tiers depuis 2014 tout en ne touchant jamais à la fiscalité locale,
- les investissements restent à un niveau élevé grâce au dépôt de dossiers de subvention et surtout à leur obtention (70% pour les haies de la route des Touches grâce à la région Nouvelle Aquitaine, idem pour les premiers aménagements du parc de l'étang, et autant pour les études du parc grâce au département).

Les sommes allouées à l'investissement vont donc se maintenir à un niveau ambitieux de l'ordre de 150 000 € et seront consacrées principalement aux :

- remboursements d'emprunts : 20 000 €,
- aménagement du parc de l'étang : 75 000 €,

## La fibre optique, c'est pour bientôt !

La desserte internet de nombreux hameaux du village est actuellement très médiocre. Les choses vont changer en 2018 grâce au département 79 qui va financer l'arrivée de la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur de Saint-Germier qui se situe à coté de l'abribus proche de l'église. Ainsi 100% de la population sera desservi par l'ADSL (contre 85% aujourd'hui) et l'amélioration des débits sera générale et impressionnante pour ceux qui ont la chance d'habiter à proximité du sous-répartiteur.

Cette opération qui devrait être terminée pour la mi-mars 2018 sera financée intégralement par le département des Deux-Sèvres, sans aucune contrepartie communale.



L'aménagement du parc de l'étang en concertation avec les habitants représente la plus grosse part du budget 2017

- acquisitions foncières avec notamment le bâtiment accueillant le garage et l'atelier municipal : 18 500 €,
- plantation de haies sur la route des Touches : 4 500 €,
- matériel et outillage : 10 000 € (panneaux, signalisation, imprimante, etc),
- optimisation des services de la salle des fêtes avec la possibilité nouvelle de louer la vaisselle et le lave-vaisselle : 5 000 €,
- aménagement de la nouvelle mairie pour un budget maximum estimé à : 5 000 €.

Le Procès Verbal complet est visible sur le site internet de la commune à la page *Vie Municipale*.



## Assainissement collectif dans le bourg

*Le début des travaux est programmé pour l'automne 2017.*

L'assainissement collectif du bourg, qui avait été acté par une enquête publique et une délibération du syndicat habilité en Décembre 2002, va enfin être mis en œuvre.

Le SMEG, seule structure compétente en matière d'assainissement collectif dans notre communauté de communes, a effectivement présenté le projet qui sera lancé durant l'automne et qui s'articulera en deux étapes :

1. la création d'un réseau pour les eaux usées dans l'ensemble du bourg qui desservira ainsi une cinquantaine d'habitations environ (rues de l'Église, du Teillet, du Vieux Four, du Tilleul, du Presbytère, les impasses de la Forge et du Lavoir, les routes de Pamproux et de Ménigoute).
2. la création d'une roselière pour traiter les eaux usées. Elle se situera sur un terrain d'environ 15 ares, cédé par la commune, au Nord-Est de l'étang, le long du chemin d'exploitation qui prend sa source sur la route de Ménigoute.

Cette opération sera complétée d'une part par la fin de l'enfouissement de tous les réseaux du bourg (électricité, téléphone et éclairage public), opération qui sera largement financée par le SIEDS (syndicat d'électricité départemental) et d'autre part par une requalification des paysages urbains du bourg dans le cadre d'une réflexion menée conjointement avec la population.

Ce dernier point sera très probablement le sujet essentiel de nos débats et de nos actions pour les trois prochaines années.



C'est une roselière qui filtrera les eaux usées du bourg

## Ferme éolienne du Boucard

Les travaux commencés à l'automne se poursuivent normalement. Les plates-formes et les voies d'accès aux cinq éoliennes ont été réalisées. Au mois d'Août, les pylônes de 90 mètres et les pâles de 45 mètres seront érigés de sorte que l'ensemble devrait être opérationnel pour la Toussaint.



Pour ce qui concerne les Germariens, la commune a planté plus de 500m de haies paysagères sur la route des Touches, avec l'aide financière de la région Nouvelle Aquitaine et la contribution du CPIE Gâtine-Poitvine, de manière à protéger les hameaux de la Chartrie et de l'Aubinerie.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, les promoteurs ont refait à neuf le chemin de remembrement qui relie la route de Soudan à la RD 521, ainsi que la route qui mène au parking de l'A10 depuis la RD5, soit près de 1,2 Kms sans aucune contribution du budget communal.